



INFORMATION – Complément conférence de presse présentation du lauréat d'architecte pour le stade Armandie

Au cours de la conférence de presse, **Jean Dionis Du Séjour, Maire d'Agen** a oublié de préciser un **point d'ordre réglementaire sur le désignation du lauréat.**

En effet, le lauréat du concours pour le stade Armandie ne sera officialisé qu'après le vote du conseil municipal le 15 juin prochain.

Au cours de cette séance une délibération proposera formellement au **conseil municipal de confirmer le choix du jury.**

C'est uniquement à l'issue de ce vote que le **cabinet De la Serre sera confirmé lauréat du concours.**

Par avance, je vous remercie de **bien intégrer cette précision importante au niveau règlementaire dans vos articles.**

Plus d'infos auprès de Jean BIZET – Jean.bizet@agen.fr

Bonne réception de ces informations,
Bien cordialement